



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LYCÉE GUY CHAUVET

LOUDUN

LGT Guy CHAUVET

Rue de l'Éperon

BP 10069

86206 LOUDUN CEDEX

05 49 98 17 51

Courriel : ce.0860021f@ac-poitiers.fr

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Mardi 22 novembre 2022 – 18h00

Année scolaire : **2022-2023**

Numéro de séance : **2**

Date de transmission de la convocation: **10 novembre 2022**

1^{ère} convocation (oui/non) : **oui**

2^{ème} convocation (oui/non) : **non**

(En cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **M. CARDONA**

Secrétaire de séance : **M. OUVRARD**

Nombre de présents : 25 (quorum atteint)

Ordre du jour

- 1. PV du CA du 8 novembre 2022**
- 2. Conventions et contrats**
- 3. Budget 2023**

Annexe : Diaporama projeté lors de la séance

ETAT DE PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 novembre 2022

MEMBRES DE DROIT		P	E	Abs
Proviseur	CARDONA Laurent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proviseur adjoint	BROUTIN William	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestionnaire	COTARD Marlène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CPE	FAUQUEMBERGUE Béatrice	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Titulaires	P	E	Abs	Suppléants	P	E	Abs
	Élus Locaux	LIEBOT Stéphanie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LAMBERT Sandrine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TROUSSELLE Yves		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
WASZAK Reine-Marie		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Werner KERVAREC		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sylvie BARILLOT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Titulaires	P	E	Abs	Suppléants	P	E	Abs
	Représentants des parents d'élèves	HELLEQUIN Laura	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	MARCHE Lydie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PASCAULT Cécile		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NOUCHET Sandrine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CREMADES Florence		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PENOT Muriel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AUBOUR Stéphanie		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ARNAUD Fabienne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MAÇONNERIE Sébastien		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VANDEN ABEELE Sophie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Titulaires	P	E	Abs	Suppléants	P	E	Abs
Représentants du personnel	COUNE Valentin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	PROD'HOMME Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	MAROT Bruno	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

	Titulaires	P	E	Abs	Suppléants	P	E	Abs
Représentants du personnel enseignant et d'éducation	LE GOVIC Myriam	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LEGEARD Nathalie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	OUVRARD Johan	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PERROT Laurence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CUAU-GILLET Noëlla	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CAPRAZ Abdurrahman	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CHASSIER Mariannick	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FOUSSEREAU Christelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	PRIOU Jean-Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	RICHARDEAU Sébastien	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	AUBAGNAC Stéphane	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	BUCHER Eloïse	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

	Titulaires	P	E	Abs	Suppléants	P	E	Abs
Représentants des élèves	VALLEE Noa	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	MEUNIER—HIRET Alex	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	SAVIN PROD'HOMME Mathis	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FEVE Isalys	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	DEMONToux Louanne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	TERRASSIER Matéo	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	MEYER Luce	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	GRASSET Lucas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Titulaire	P	E	Abs	Suppléant	P	E	Abs
Élèves post-bac (BTS)	FROIDEVAL Ambre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	JUBAULT Morgan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Avec 25 membres présents, le quorum est atteint

Le chef d'établissement ouvre la séance à 18h05

1. PV du CA du 8 novembre 2022

Le PV est adopté à l'unanimité. **Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0**

2. Contrats et conventions

- Demande de délégation au chef d'établissement pour la passation des contrats et des conventions (cf. annexes).

La délégation est adoptée à l'unanimité. **Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0**

- Présentation de la convention MDL (cf. annexes).

La convention est adoptée à l'unanimité. **Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0**

- Présentation d'un contrat de 5 000 € à l'année pour le matériel de cuisine avec la compagnie Hobart (cf. annexes).

Le contrat est adopté à l'unanimité. **Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0**

- Présentation d'une convention de mutualisation avec le collègue Joachim du Bellay pour le voyage scolaire en Allemagne pour le volet financier (cf. annexes).

La convention est adoptée à l'unanimité. **Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0**

- Présentation de la convention « Pass en Sup » : programme permettant de favoriser l'ambition des élèves issus des établissements les plus éloignés dans l'académie. La subvention, d'un montant maximal de 4 000 €, couvre les frais de transport et d'intervenants, ainsi que la rétribution des enseignants impliqués dans la mise en œuvre de ces actions (cf. annexes).

La convention est adoptée à l'unanimité. **Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0**

3. Budget 2023

- Présentation d'une DBM (Décision Budgétaire Modificative). Une augmentation de 4 500 € est nécessaire pour une réparation d'urgence, ainsi que du matériel de lavage de la vaisselle (régularisation du budget 2022).

La dépense est adoptée à l'unanimité. **Pour : 25** **Contre : 0** **Abstention : 0**

- Présentation du règlement du service de restauration et d'hébergement (cf. annexes).

Le représentant de la région précise que la région n'a pas décidé d'une augmentation des tarifs de restauration en raison de la situation économique. Pour cela, une baisse des charges a été établie à 18,5 %.

Le règlement est adopté à l'unanimité. **Pour : 25** **Contre : 0** **Abstention : 0**

- Présentation du tarif de restauration (cf. annexes) pour information (non soumis au vote). Une ligne doit être ajoutée pour les apprentis, qui bénéficient d'une gratuité totale de la demi-pension.

M. Cardona, chef d'établissement, précise qu'un travail reste à faire pour la communication sur la qualité des repas, qui pourrait expliquer le grand nombre d'externes. Ambre Froideval, représentante des étudiants, ajoute qu'une nette amélioration a été observée au cours des trois dernières années.

- Proposition de répartition des fonds sociaux (subventions restantes) entre le Fond Social Lycée (FSL) à 1 076,58 € et le Fonds Social des Cantines (FSC) à 2 520 €.

Mme Cotard, gestionnaire, indique que les fonds sociaux peuvent également bénéficier aux étudiants de BTS.

La proposition est adoptée à l'unanimité. **Pour : 25** **Contre : 0** **Abstention : 0**

Rappels sur la notion de budget

- Le budget est une prévision.
- Le budget permet la prévision des recettes pour l'année civile.
- Le budget retrace les objectifs de l'établissement.
- Le budget est établi dans le respect des grands principes du droit budgétaire :
 - **annualité** : réalisé pour une année civile,
 - **unité** : un seul document qui retrace toutes les dépenses,
 - **équilibre** : les recettes doivent couvrir toutes les dépenses, sauf fonds de roulement et amortissement,
 - **universalité/spécialité** : les recettes sont affectées à des dépenses spécialisées selon une nomenclature budgétaire précise (services, domaines, activités, comptes),
 - **sincérité** : ne pas sous-estimer ou sur-estimer les recettes et les dépenses.

Les principales sources de financement sont la région (DGF et autres subventions, code 2), l'état (code 1), ainsi que les ressources propres à l'établissement (participation des familles, dons et autres subventions, code 0).

Les masses salariales pour l'année 2022 s'élevaient à 3 770 924,31 € pour les personnels de l'état. Le coût de la masse salariale des personnels de région n'a pas été communiquée.

Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) (cf. annexes)

La DGF passe de 143 363,00 € en 2022 à 292 431,00 € pour l'année 2023, du fait de l'augmentation de la viabilisation (prix de l'eau, du gaz et de l'électricité), de la logistique et des activités pédagogiques.

Un point est porté à l'attention du conseil : le doublement de la viabilisation.

Lors de la présentation de l'architecture du budget, il est précisé que les OPC (Opération en Capital) sont des achats mobilisables effectués sur les fonds de roulement.

Activités pédagogiques (AP) (cf. annexes)

Les recettes et les dépenses sont estimées à 53 002,81 € pour l'année 2023, avec 32 500,00 € pour la DGF et 20 502,81 € pour l'UFA.

En 2022, les recettes ont été de 62 783,86 € et un prélèvement sur fonds de roulement de 7 803,48 € a été réalisé afin de couvrir des dépenses de fournitures d'enseignements, de projets pédagogiques et de papier, ce qui a porté les dépenses à 70 587,34 €.

UFA

La baisse de la taxe d'apprentissage a été anticipée, avec un passage de 3 500 € à 2 000 €, donc les dépenses, telles que fournitures et projets, ont été revues à la baisse.

Enseignement général

Mme Cotard informe le conseil du passage l'an prochain du logiciel GFC (Gestion Fonction Comptable) au logiciel Opale, ce qui a nécessité une présentation modifiée des lignes.

Proposition d'une augmentation de 500 € du budget pour les sorties pédagogiques.

Vie de l'élève (VE) (cf. annexes)

Les recettes et les dépenses sont estimées à 10 994,55 € pour l'année 2023.

En 2022, les recettes ont été de 3 560,00 € et un prélèvement sur fonds de roulement de 1 000 € a été réalisé afin de couvrir des dépenses pour les fonds sociaux, le CVL et CAVL ainsi que le Fonds de Vie Lycéenne, ce qui a porté les dépenses à 4 560,00 €.

Administration et Logistique (ALO) (cf. annexes)

Les recettes et dépenses sont estimées à 267 931 €, dont 259 931,00 € pour la DGF (dépensés en viabilisation, entretien, taxes, contrats et fournitures) et 8 000,00 € pour le PLIO.

En 2022, ce montant a été de 122 943,00 €, dont 114 943,00 € pour la DGF et 8 000,00 € pour le PLIO.

Un point est porté à l'attention du conseil : la viabilisation passe de 63 283 € en 2022 à 188 081 € en 2023. En effet, le coût de l'eau a doublé, et celui du gaz et de l'électricité a triplé.

Bourses Nationales (SBN) (cf. annexes)

Les recettes et les dépenses sont estimées à 80 000 € pour l'année 2023, contre 100 000 € pour 2022.

M. Cardona précise qu'un manque d'information persiste, ce qui pourrait expliquer pourquoi certaines familles qui devraient bénéficier des bourses n'en font pas la demande.

Restauration et hébergement (SRH) (cf. annexes)

Les recettes (repas vendus) et les dépenses (achat des repas, charges salariales, entretien et viabilisation) sont estimées à 165 165, 45 € pour l'année 2023, contre 172 693,90 € pour 2022.

Un point est porté à l'attention du conseil : la viabilisation pour la restauration s'ajoute à celle prévue dans l'ALO.

Opération en Capital (OPC) (cf. annexes)

En 2022, 21 300,00 € ont été dépensés, dont 5 000,00 € pour l'équipement informatique et 16 300,00 € pour l'aménagement du bâtiment A.

Pour l'année 2023, un prélèvement sur fonds de roulement d'un montant de 10 000 € est prévu pour l'achat de deux ordinateurs pour le CAV et de tables extérieures dans la cour.

Le représentant de la région demande pourquoi le fonds de roulement est utilisé pour cette opération. M. Cardona souligne un besoin important de fonds de roulement, ainsi que de renouvellement du matériel. De plus, les ordinateurs Mac ne sont pas fournis par la région.

Ce prélèvement permet d'équilibrer le budget.

Le total du budget est de 589 786,45 € pour les dépenses et 596 314,26 € pour les recettes et la différence s'explique par les coûts d'amortissement.

Le fonds de roulement, qui correspond à 70 jours de fonctionnement, tel que préconisé par la région, est estimé à 88 760,88 €.

Rapport du chef d'établissement

Tout d'abord, le contexte international a eu des conséquences sur les finances, mais l'établissement a bénéficié d'un bon soutien de la collectivité.

Ensuite, le principe suivi lors du calcul de la DGF était de se rapprocher de la cible de 70 jours de fonds de roulement, d'où le prélèvement effectué afin de répondre aux besoins immédiats de l'établissement. Par ailleurs, l'établissement ne se fixe pas pour objectif d'accroître les réserves financières.

Il n'y aura pas de diminution du service activités pédagogiques. La volonté est de soutenir les enseignements comme les projets. En outre, l'établissement s'engage dans une politique volontariste d'augmentation du fonds livres.

Il a été décidé d'un encadrement strict du service administration et logistique, dans un souci de maîtrise des coûts.

Comme évoqué lors de la présentation du budget, on observe une diminution du nombre d'élèves boursiers.

Enfin, la recherche d'équilibre du SRH (Service Restauration et Hébergement) s'est effectuée en étroite concertation avec les parties concernées.

M. Cardona remercie Mme Cotard, gestionnaire, pour le travail réalisé.

Votes

- La DBM de 10 000 € pour l'achat des ordinateurs Mac pour le CAV et le mobilier extérieur est soumise au vote.

Un point est porté à l'attention du conseil : le mobilier est réalisé en matériaux recyclés.

La DBM est adoptée à l'unanimité. **Pour : 25** **Contre : 0** **Abstention : 0**

- Le budget est soumis au vote.

Le budget est adopté à l'unanimité. **Pour : 25** **Contre : 0** **Abstention : 0**

- L'autorisation au chef d'établissement d'ester en justice (intenter des actions devant les tribunaux au nom de l'établissement) est soumise au vote.

L'autorisation est adoptée à l'unanimité. **Pour : 25** **Contre : 0** **Abstention : 0**

Le chef d'établissement met fin au conseil d'administration.

ANNEXE :

**DIAPORAMA PROJETÉ
LORS DE LA SEANCE**



Conseil d'administration

22 novembre 2022

Quorum

Désignation du secrétaire de séance

Adoption de l'ordre du jour :

- PV du CA du 08 novembre 2022
- Conventions et contrats
- Budget 2023

Vote : adoption du PV
du Conseil d'Administration du 8 novembre 2022

Contrats et conventions

- Délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés et contrats
- Convention "Maison Des Lycéens"
- Contrat "Hobart" (matériel de cuisine)
- convention mutualisation d'un voyage scolaire
- convention "Pass en sup"

BUDGET 2023

Lycée Guy Chauvet - LOUDUN

Budget 2022

- DBM 4500€ (réparation d'urgence)

Règlement du service de restauration *(vote)*

Tarifs restauration et hébergement *(pour information)*

Répartition des fonds sociaux (*vote*)

- fonds social lycéen (FSL) 1076.58€
- fonds social des cantines (FSC) 2520 €

Le budget est une prévision

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses pour une année civile.

Le budget retrace les objectifs de l'établissement

Son élaboration doit respecter les grands principes du droit budgétaire français

Grands principes du droit budgétaire

- **Annualité** (année civile et non scolaire)
- **Unité** (toutes les opérations de dépenses et recettes sont retracées sur un seul document)
- **Equilibre** (les recettes doivent couvrir toutes les dépenses sauf pour le fonds de roulement et l'amortissement)
- **Universalité/Spécialité** (les différentes recettes ne sont pas affectées à un type de dépenses et ces dernières sont spécialisées selon une nomenclature budgétaire : services, domaines, activités, comptes)
- **Sincérité** (ne pas surestimer ou sous-estimer les recettes et les dépenses)

LES PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT

Elles retracent l'origine des fonds et sont classées par type de financement conformément à la nomenclature comptable

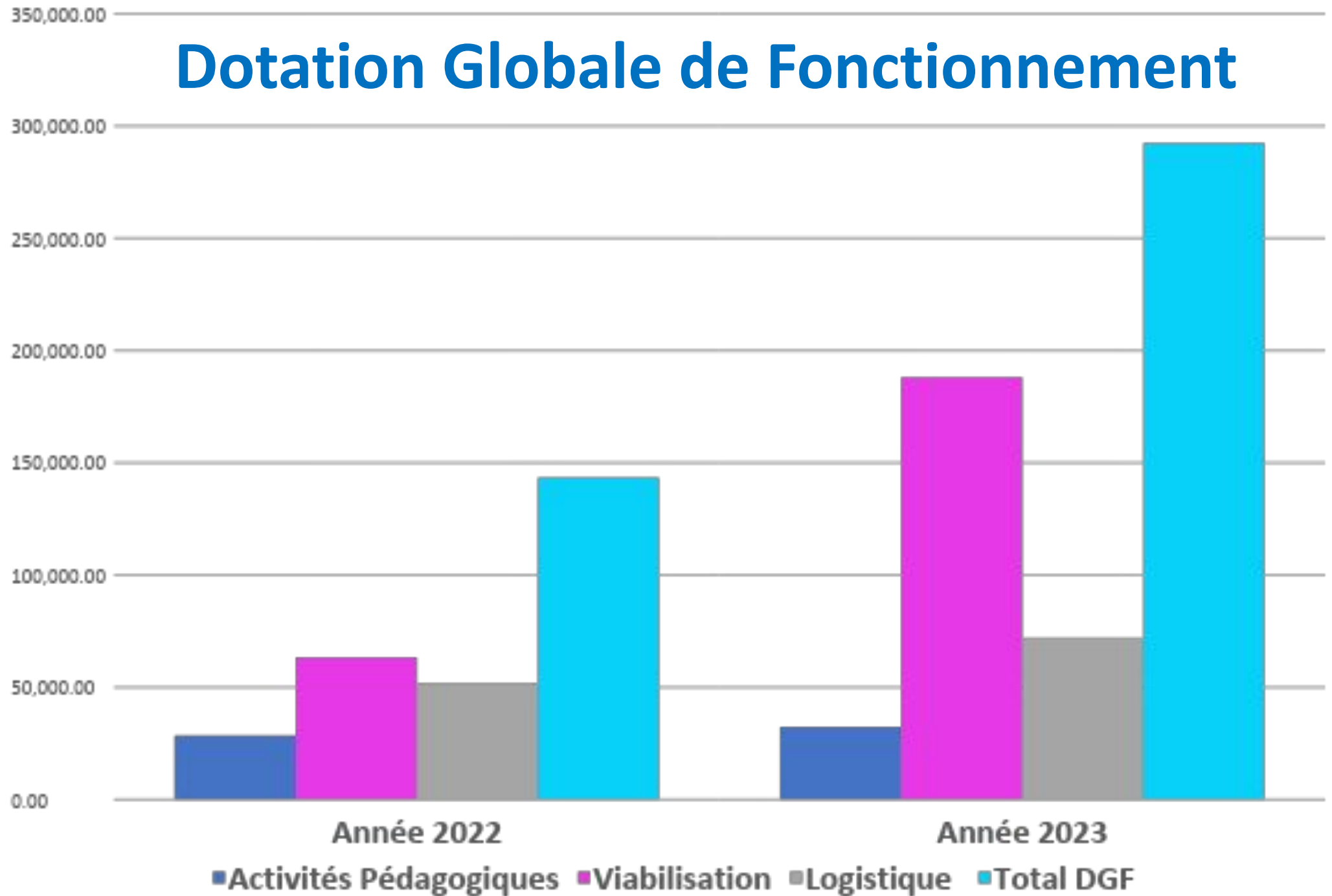
- **La Région** (Dotation Générale de Fonctionnement et autres subventions) : le **code d'activité** commence par **2**
- **L'Etat** : le **code d'activité** commence par **1**
- **Les ressources propres** (participation des familles, dons, autres subventions) : le **code activité** commence par **0**.

LES MASSES SALARIALES

Les masses salariales des personnels de l'état et de la collectivité de rattachement n'apparaissent pas dans le budget du lycée.

- Le montant de 3 770 924,31€ en 2022 pour les personnels de l'état est donné à titre indicatif.
- Le coût de la masse salariale des personnels de la région n'est pas communiqué.

Dotation Globale de Fonctionnement



	ANNEE 2022	ANNEE 2023
Activités Pédagogiques	28 420,00€	32 500,00€
Viabilisation	63 283,00€	188 081,00€
Logistique	51 660,00€	71 850,00€
DGF (Total)	143 363,00€	292 431,00€

ARCHITECTURE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Service Général

Activités Pédagogiques (AP)

Dépenses

Recettes

Administration et Logistique (ALO)

Dépenses

Recettes

Vie de l'Elève (VE)

Dépenses

Recettes

Services Spéciaux

Bourses Nationales (SBN)

Dépenses

Recettes

Restauration et Hébergement (SRH)

Dépenses

Recettes

SECTION DES OPERATIONS EN CAPITAL (OPC)

Dépenses

Recettes

Activités Pédagogiques (AP)

Recettes	ANNEE 2022	ANNEE 2023
DGF	28 420,00€	32 500,00€
Subventions- UFA- Taxe d'Apprentissage	34363,86€	20 502,81€
TOTAL	62 783,86€	53 002,81€

Dépenses	ANNEE 2022	ANNEE 2023
DGF	28 420,00€	32 500,00€
Fournitures d'enseignements-Projets pédagogiques- Papier	41 467,34€ (dont FDR 7 803,48€)	21 450,81€
TOTAL	70 587,34€	53 002,81€

Dépenses			
Domaine	activité	2022	2023
PEDA- Enseignements	0CAV	2 900,00 €	700,00 €
	2FONC SPE (CAV)		2 000,00 €
	0CDI	2 500,00 €	2 500,00 €
	0EPS	700,00 €	700,00 €
	0PHYS	2 000,00 €	2 000,00 €
	0SVT	2 000,00 €	2 000,00 €
	0RESNUM- Ressource Numérique	633,00 €	700,00 €
	0PAPIER	2 584,60 €	3 134,45 €
	0COMMUN- Fournitures communes	4 200,00 €	
	0GENE-Enseignement Général	4 000,00 €	
	0FOUR - Fournitures et enseignement		9 000,00 €
	0LOCAMUSC- Location Salle de Musculation	1 100,00 €	1 100,00 €
	0DIVERS		165,55 €
	2PHYS		1 320,00 €
2EXAO- Achat matériel EXAO	917,00 €		
Parcours Santé/Citoyenneté	0CESCE		200,00 €
Parcours Avenir	2PASSUP- Pass'Ensup	4 000,00 €	4 000,00 €
Parcours Culturel	0LYCCIN-Lycéens cinéma	1 100,00 €	1 300,00 €
	0SORT- Sorties pédagogiques		5 500,00 €
	0ALL- Allemagne		600,00 €
	0PFF - Poitiers Film Festival		500,00 €
	0RENAUDOT	1 000,00 €	1 000,00 €
	0CAPBD		500,00 €
	0PROJETS- Projets Péda	5 000,00 €	
	2RENAUDOT	750,00 €	
	2CAPBD- Combat de femmes		500,00 €
	2CAPBD	317,25 €	
	1CAPBD- Le Corps		468,00 €
FESTIS-Festival Solidarité Tolérance	13ADPSOLI	1 500,00 €	3 419,63 €
	2CD86SOLI	1 500,00 €	
	2FESTISOL	6 000,00 €	375,06 €
	2MAIESOL	3 500,00 €	1 991,69 €
	2CCLSOLI		222,72 €
	0FESTISOL	1 000,00 €	900,00 €
PRODEF- Projet Défendre	0HALIMI	2 178,30 €	
	2HALIMI- Subvention Région	2 178,30 €	
	0LIVRES	2 627,58 €	
	2LIVRES- Subvention Région	2 627,58 €	
CRGLOB- Crédits Globalisés	13REP-Droits reprographie	800,00 €	1 650,00 €
	13STA-Remboursement des stages	4 817,85 €	130,71 €
UFA-Unité de formation par apprentissage	0UFA	1 955,88 €	2 425,00 €
TA-Taxe d'apprentissage	0TA	3 500,00 €	2 000,00 €
Total dépenses		69 887,34 €	53 002,81 €

Vie de l'Elève (VE)

Recettes	ANNEE 2022	ANNEE 2023
Fonds Sociaux – CVL/CAVL – Fonds de Vie Lycéenne	3 560,00€	10 994,55€
TOTAL	3 560,00€	10 994,55€

Dépenses	ANNEE 2022	ANNEE 2023
Fonds Sociaux – CVL/CAVL – Fonds de Vie Lycéenne	4 560,00€ (dont FDR 1 000,00€)	10 994,55€
TOTAL	4 560,00€	10 994,55€

Dépenses			
Domaine	activité	2022	2023
FS - fonds social et régional	16FSL	3 100,00 €	1 076,58 €
Subv. Ministère + Région	16 FSC		2 520,00 €
	2FSR		6 300,00 €
FVL-Fonds de vie lycéen	16FVL	460,00 €	297,97 €
PROJELE- Projet des élèves	16CVL-CAVL		800,00 €
	0PROJ- Projet Etablissement	500,00 €	
	0CVL	500,00 €	
Total dépenses		4 560,00 €	10 994,55 €

Administration et Logistiques (ALO)

Recettes	ANNEE 2022	ANNEE 2023
DGF	114 943,00€	259 931,00€
Subventions PLIO	8 000,00€	8 000,00€
TOTAL	122 943,00€	267 931,00€

Dépenses	ANNEE 2022	ANNEE 2023
PLIO	8 000,00€	8 000,00€
Viabilisation (Eau- Gaz – Electricité)	63283,00€	188 081,00€
Entretien et réparations-Taxes Communication-Différents contrats (maintenance et obligatoires)- Fournitures administratives (papier...)	51 660,00€	71 850,00€
TOTAL	122 943,00€	267 931,00€

Dépenses				
Domaine	activité	2022	2023	
VIABILISATION	0EAU	4 000,00 €	10 000,00 €	
	0ELEC	25 000,00 €	75 000,00 €	
	0GAZ	34 283,00 €	103 081,00 €	
PLIO-Pôle Loudunais d'information et d'orientation	2CCPL- Com Com pays Loudunais	4 000,00 €	4 000,00 €	
	2CD86PLIO- Conseil départemental	4 000,00 €	4 000,00 €	
ENCONT- Entretien Contrats	0CONT-Contrats conventions	22 000,00 €	30 000,00 €	
	0REPAR- Entretien Réparations	6 000,00 €	6 000,00 €	
	0ENTLOG- Entretiens logements		300,00 €	
	0RENOV- Salles Mobiliers		3 000,00 €	
	0MATE- Matériels et fournitures		3 400,00 €	
	0NETTOY-Produits d'entretien	6 000,00 €	7 000,00 €	
	0VEHSER- Véhicules de service		2 000,00 €	
	PARTCO - Communication	0AFFRAN-Affranchissement	2 500,00 €	2 000,00 €
	0INDEXEDUC- Pronote EDT SMS	4 000,00 €	4 000,00 €	
	0TELEPH-Téléphone	2 500,00 €	2 500,00 €	
	0RECEPT-Frais de réception	600,00 €	1 000,00 €	
ADMIN - Services communs	0ABON-Abonnements	150,00 €	150,00 €	
	0FOURADM-Fournitures de bureau	2 500,00 €	2 500,00 €	
	0PAPIER	1 900,00 €	3 000,00 €	
	0CARBU-Essence	500,00 €	700,00 €	
	0DEPLAC-Déplacements	500,00 €	500,00 €	
	0INFIRM-Infirmierie	250,00 €	300,00 €	
	0LOGICIEL-Logiciels	120,00 €	150,00 €	
	0GRSERV-Frais de groupement	500,00 €	500,00 €	
		0DMERS		1 000,00 €
	TAXES- Taxes Redevances	0TAXES - Impôts/autres taxes		1 000,00 €
	0IMPOT- Impôts	1 000,00 €		
	0ASSUR-Assurance	540,00 €	650,00 €	
CREANC- Créances	0HUISSIER- frais d'huissiers	100,00 €	200,00 €	
Total dépenses	AVANT AMOR	122 943,00 €	267 931,00 €	
OP-SPE	0AMOR	18 754,10	2 692,64 €	
Total dépenses		141 697,10 €	270 623,64 €	

Bourses Nationales (SBN)

Recettes et Dépenses	ANNEE 2022	ANNEE 2023
Bourses Nationales	100 000,00€	80 000,00€
TOTAL	100 000,00€	80 000,00€

Restauration et Hébergement (SRH)

Recettes	ANNEE 2022	ANNEE 2023
Repas vendus (forfaits – commensaux) – achats de cartes	172 693,90€	165 165,45€
TOTAL	172 693,90€	165 165,45€

Dépenses	ANNEE 2022	ANNEE 2023
Achat des repas au LP M. Godrie	100 563,80€	98 017,05€
FARPI (Charge salariale des personnels Région)	17 269,39€	16 514,15€
Entretien et réparation- Contrats- Achat de cartes- Taxes	29 000,00€	33 164,00€
Viabilisation (Eau- Gaz – Electricité)	25 860,71€	17 470,25€
TOTAL	172 693,90€	165 165,45€

Dépenses			
Domaine	activité	2022	2023
REVERS- Reversements	0CHARGLP-Charges LP Godrie	100 563,80 €	98 017,05 €
	0CAMLN- Camion LP	1 500,00 €	1 500,00 €
	0FRR-Charges de personnel	17 269,39 €	16 514,15 €
ENCONT- Entretien Contrats	0Labo Analyse	1 500,00 €	1 500,00 €
	0NETTOY-Produits d'entretien	7 000,00 €	6 000,00 €
	0CONT-Contrats	10 000,00 €	12 700,00 €
	0REPAR- Entretien Réparations		6 000,00 €
	0CONTURBC-Contrat Turbo Self	1 500,00 €	
TAXES- Taxes Redevances	0DECHETS-Com Com Déchets	4 000,00 €	
	0TAXES - Ordures ménagères/autres taxes		4 200,00 €
SCOM - Services communs	0CARTE-Cartes Turbo self	1 080,19 €	1 064,00 €
	0Divers	2 419,81 €	200,00 €
VIABILISATION	0EAU	5 000,00 €	5 000,00 €
	0ELEC	11 500,00 €	7 500,00 €
	0GAZ	9 360,71 €	4 970,25 €
Total dépenses		172 693,90 €	165 165,45 €

Opérations en Capital (OPC)

Dépenses	ANNEE 2022	ANNEE 2023
Equipement informatique	5 000,00€	
Aménagement du Bâtiment A	16 300,00€	
Achat de 2 ordinateurs pour le CAV		6 000,00€
Achat de tables extérieures		4 000,00€
TOTAL	21 300,00€	10 000,00€

	DEPENSES	RECETTES
SERVICES GENERAUX	334 621,00€	351 488,10€
SERVICES SPECIAUX	245 165,45€	245 165,45€
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	579 786,45€	596 314,26€
TOTAL SECTION DES OPRATIONS EN CAPITAL	10 000,00€	
TOTAL BUDGET	589 786,45€	596 314,26€

Le budget doit pouvoir être équilibré par un prélèvement sur le fonds de roulement d'un montant de 10 000.00 €.

Le déséquilibre restant entre les recettes et les dépenses d'un montant de 16 867,10€ correspond aux amortissements réels.

Montant du fonds de roulement			
Montant au dernier compte financier	Prélèvements autorisés en 2022	Prélèvement proposé	FDR estimé = 70 jours de fonctionnement
165 364,36€	66 603,48€	10 000,00€	88 760,88€

Je vous remercie de votre attention.

Montant du fonds de roulement			
Montant au dernier compte financier	Prélèvements autorisés en 2022	Prélèvement proposé	FDR estimé = 70 jours de fonctionnement
165 364,36€	66 603,48€	10 000,00€	88 760,88€

Je vous remercie de votre attention.

Rapport du chef d'établissement

Votes concernant le budget

- DBM 10 000€ (Mac CAV et mobilier extérieur)
- Vote du budget

Vote :

- Autorisation d'ester en justice